

Bac Pro Aménagements Paysagers en apprentissage

niveau
4

Ce cursus forme des salariés hautement qualifiés capables de participer à la conduite de chantiers paysagers et à l'entretien d'espaces paysagers. Ils sont en relation avec les partenaires, les clients et fournisseurs.

Profil



- > Être autonome, mobile
- > Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
- > Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- > S'intéresser à la gestion technico-économique de l'activité
- > Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

Délivrance du diplôme

- > Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (05-04-2024)
- > 50% contrôles en cours de formation (CCF)
- > 50% épreuves en contrôle terminal

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>



Organisation de la formation

32

semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

20

semaines
de regroupement
au CFA par an

15

jours / 15 jours
rythme d'alternance

2-3
ans

1850 H

Retournée
Septembre

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée sur une durée réduite

Conditions d'accès

- > Être âgé de 15 ans révolus et issu de 3^{ème} générale ou agricole, de 2^{nde}
- > Ou être issu d'un titre ou diplôme de niveau 3 (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...)
- > Ou être issu d'un autre BAC général ou professionnel avec possibilité de parcours individualisé
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, commune, département...
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- > Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20



Débouchés emplois

- > Chef d'équipe d'entretien des espaces verts en collectivité
- > Chef d'équipe paysagiste
- > Jardinier paysagiste
- > Ouvrier d'entretien des espaces verts en collectivité
- > Ouvrier paysagiste
- > Maçon du paysage
- > Entrepreneur du paysage
- > Technicien paysagiste



Les + de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations en aménagements de l'espace, de la production des végétaux à l'aménagement paysager et la commercialisation. (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)
- > L'apprentissage d'un métier
- > Une région où tous les métiers d'aménagement de l'espace sont représentés
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprises, Collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale du CDHR Centre Val de Loire)
- > Un établissement doté de serres entièrement automatisées, de plateaux techniques et d'un arboretum
- > La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux...)
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées, renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Des projets en lien avec les programmes d'échanges à l'international
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat

Poursuites d'études



- > BTSA (Aménagements Paysagers, Métiers du Végétal AOE - Alimentation, Ornement et Environnement- ex BTSA PH, Technicommercial« Univers Jardins et Animaux de Compagnie», « Biens et services pour l'Agriculture »...)
- > Certificats de spécialisation
- > BAC Pro dans une option voisine

MAJ 09/2025

Contenu de la formation

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Chantier d'aménagement dans son contexte
- Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- Spécialisation professionnelle « travaux d'aménagements paysagers »
- Dimensions écologiques, économiques et culturelle des travaux paysagers
- Organisation d'un chantier d'aménagements paysagers
- Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- Utilisation des agroéquipements
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Compréhension du monde
- Langue vivante : anglais
- Éducation physique et sportive
- Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique)

Un module d'adaptation professionnelle (MAP)

- La conduite et le suivi d'engins motorisés en travaux paysagers

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certificat correspondant à sa formation.